

Documents obligatoires pour le rendez-vous Biologiste et l'inscription en AMP

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une tentative de FIV ou Insémination Intra-Utérine (IIU).

Afin de procéder à votre inscription à la Clinique mutualiste La Sagesse, **vous devez prendre RDV avec un biologiste du laboratoire Centre AMP au 02 99 85 75 21. (Dr GOUNEAUD et Dr GRIVEAU)**

Voici la liste des documents **OBLIGATOIRES** pour la constitution de votre dossier. Ces documents doivent être **IMPERATIVEMENT PHOTOCOPIÉS** et remis au Biologiste le jour de votre rendez-vous.

- Livret de famille ou déclaration sur l'honneur de vie commune ou PACS
- Un résumé de votre dossier ou un courrier de transmission que vous a remis votre gynécologue.

Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il est à réclamer **IMPERATIVEMENT** au cabinet de votre gynécologue **AVANT** le RDV biologiste.

- Les résultats du spermogramme – **TEST DE MIGRATION SURVIE** – spermoculture
- Photocopie du CARYOTYPE si effectué
- 1 Pièce d'identité – Pour Madame et Monsieur (Carte d'identité ou passeport)
- 1 Photo d'identité – Pour Madame et Monsieur (Nom, Prénom, DDN marquée au verso)
- Prise en charge assurance maladie pour Madame et Monsieur dont la date de validité englobe la période où est programmée la tentative de FIV ou l'insémination (IIU).

Votre inscription ne pourra être effective que si TOUS ces documents sont remis le jour de votre consultation au biologiste.

Les sérologies prescrites par votre gynécologue seront réalisées le jour de la consultation avec le biologiste, (au laboratoire de FIV, ou dans un autre laboratoire si vous le désirez).

Merci pour votre compréhension.

L'Équipe AMP

N.B. La présence du couple est **INDISPENSABLE** pour ce rendez-vous.